

# L'INFORMATION DE LA POPULATION

11.01.2016 11:16

Awala Yalimapo



# L'INFORMATION PREVENTIVE

L'information préventive consiste à renseigner le citoyen sur les risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail, de loisirs, etc.





# L'INFORMATION DE LA POPULATION

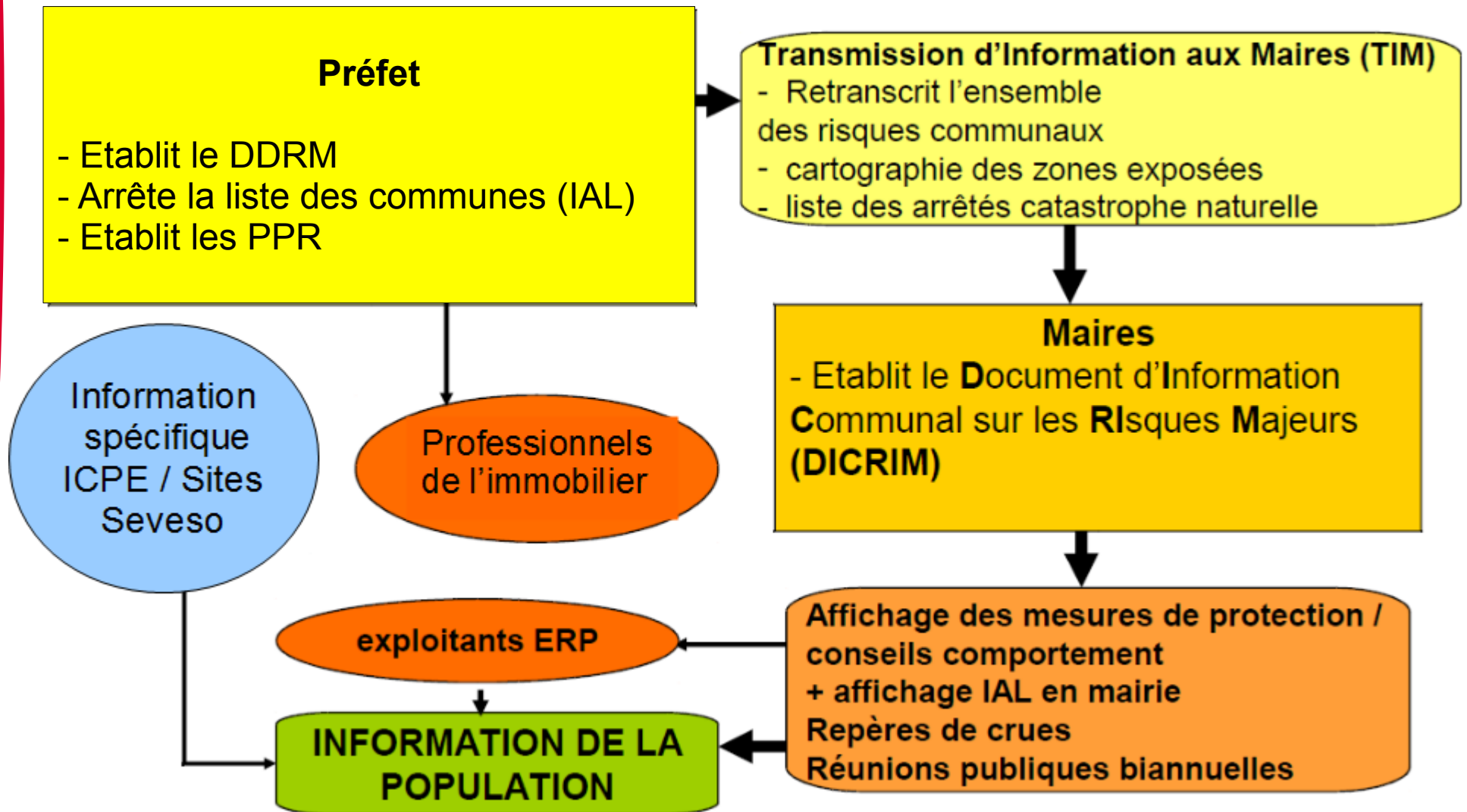
Au travers des documents

11.01.2016 11:16

Awala Yalimapo



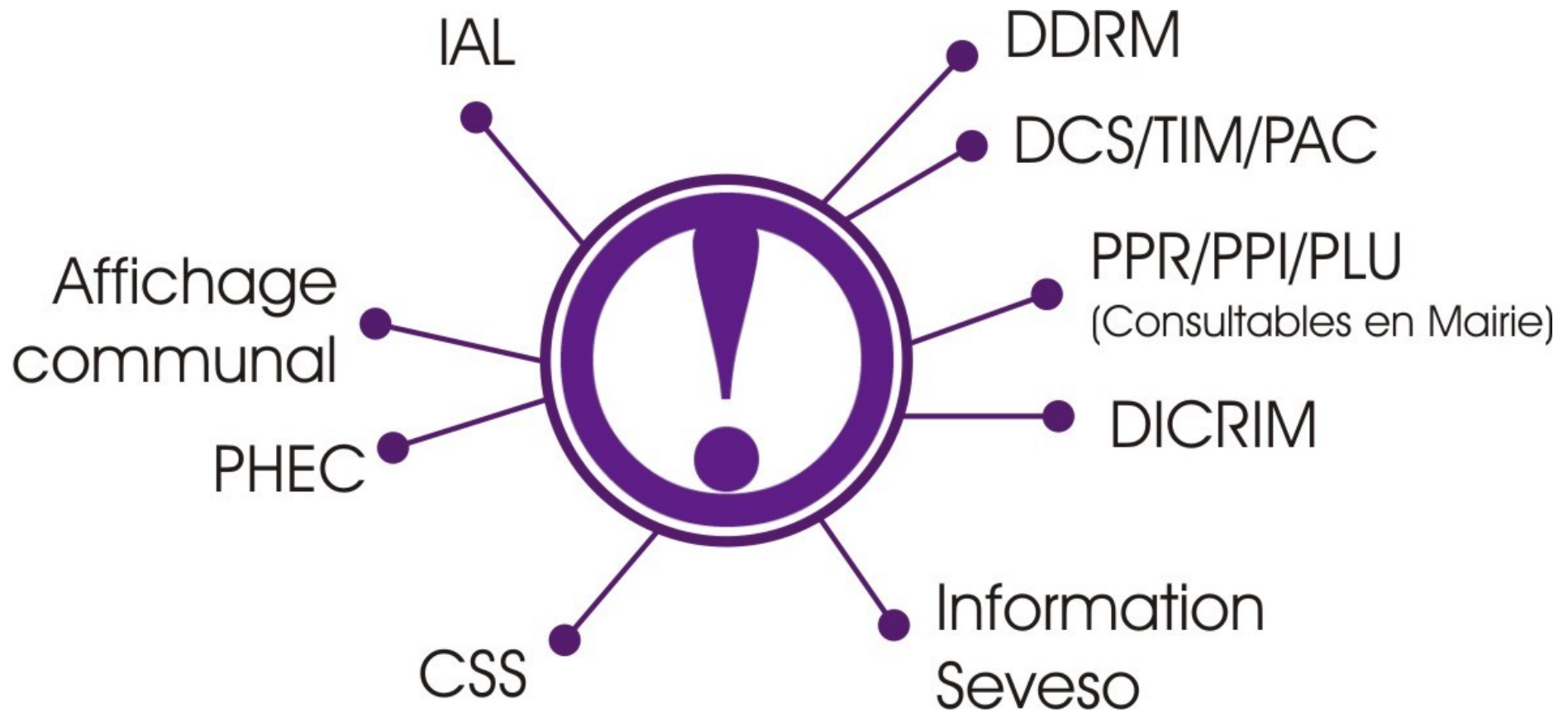
# L'INFORMATION PREVENTIVE





# L'INFORMATION PREVENTIVE

## Les documents :





---

# L'Information Acquereur / Locataire



# L'Information Acquereur/Locataire

## Deux obligations liées à l'IAL

Lors de toute transaction immobilière, le vendeur ou le bailleur d'un bien bâti ou non bâti doit annexer les documents suivants au contrat de vente ou de location :

**Un état des RISQUES  
naturels et  
technologiques**

**Une information écrite  
sur les SINISTRES  
subis par le bien**

→ En cas de non-respect de ces dispositions, l'acquéreur ou le locataire a la possibilité de demander au juge la résolution du contrat ou une diminution du prix.



# L'Information Acquereur/Locataire

En Guyane, mise à jour des arrêtés et des fiches d'état des risques de 10 communes, le 31 juillet 2017 du fait de :

- l'approbation de PPRT sur la commune de Rémire-Montjoly
- la modification du PPRI sur la commune de Rémire-Montjoly

Une plaquette d'information a été envoyée aux communes.

## Où s'informer ?

- > Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane (DEAL) – Service risques, énergie, mines et déchets – Tél : 0594 29 51 49  
email : remd.deal-guyane@developpement-durable.guyane.fr
- > Mairie, Préfecture, sous préfecture
- > Chambre des notaires
- > Votre agence immobilière, votre notaire, votre bailleur
- > Internet (site de la préfecture de Guyane) :



www.guyane.gouv.fr

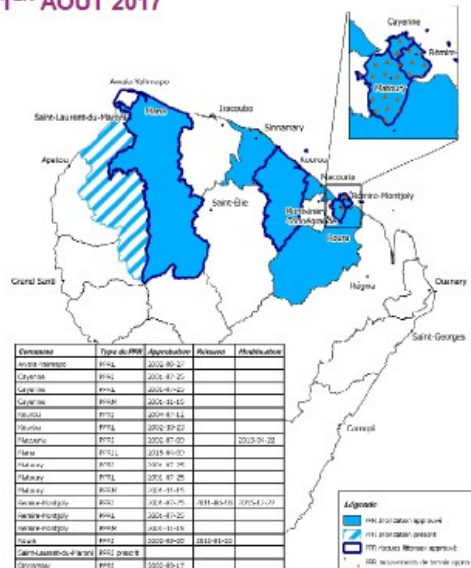
### POUR EN SAVOIR PLUS

- > à la préfecture : Le document départemental des risques majeurs (DDRM)
- > sur les sites internet :
  - \* Le catalogue numérique du ministère de la transition écologique [catalogue.prim.net](http://catalogue.prim.net)
  - \* Site de cartographie interactive de Guyane [www.geoguyane.fr](http://www.geoguyane.fr)
  - \* Site internet de la DEAL : [www.guyane.developpement-durable.gouv.fr](http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr)
  - \* La cartographie dynamique : <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-dynamique-sur-les-risques-majeurs-a1551.html>
- > à la mairie : Le document d'information communal (DICRIM)

## Quelles communes concernées en Guyane ?

Dans le département de la Guyane, un arrêté préfectoral dresse la liste des communes concernées par un plan de prévention des risques naturels (PPRN) et/ou technologiques (PPRT) prescrit ou approuvé et pour lesquelles l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs est obligatoire.

### CARTE DES COMMUNES CONCERNÉES PAR UN PPRN PRESCRIT OU APPRUVÉ AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2017



Préfecture de la Guyane  
Document adapté selon le modèle de la préfecture de l'Eure  
DEAL de Guyane  
Rue Carlos Fineley – 97300 CAYENNE – 0594 29 51 49



Préfecture de la Guyane

# Information des acquéreurs et des locataires

DANS LE DÉPARTEMENT DE GUYANE



Acheter ou louer en toute transparence.  
Quelles sont les obligations d'information de la part des vendeurs et des loueurs ?



---

# Les PCS / DICRIM

# Les PCS / DICRIM

## Art. L 2212-2 du CGCT

- ▣ Le Maire est titulaire du pouvoir de police
- ▣ Le Maire est le Directeur des Opérations de Secours (DOS) tant que le Préfet n'a pas pris la main





# Règlementation

---

## Les documents communaux sont obligatoires quand :

- La commune est concernée par un plan de prévention des risques naturels (PPRN) approuvé
- la commune est dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention

# Le PCS



## Le PCS :

- Détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.
- Le PCS doit être approuvé par arrêté signé du maire et transmis en préfecture et doit être mis à jour aussi souvent que nécessaire.



# Le DICRIM

Le DICRIM est une annexe obligatoire du PCS.

Il recense les risques auxquels la population est exposée et rappelle les comportements à adopter en cas d'alerte.



# PCS / DICRIM

---

Depuis l'année 2016, la DEAL en partenariat avec l'EMIZ et le SDIS accompagnent les mairies dans l'élaboration des documents communaux obligatoires.

Les documents :

- Plan communal de sauvegarde (PCS),
- Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).



# PCS / DICRIM

---

## Objectifs

- Donner les moyens aux communes de Guyane de se mettre en **conformité** avec la réglementation en matière de gestion des risques (PCS et DICRIM),
- Aider les communes de Guyane à être **prêtes et organisées en cas de risque.**

## Cibles

Les **21 communes** du territoire, particulièrement les 10 communes ayant l'obligation d'élaborer leur PCS et leur DICRIM (*la commune de St Elie n'étant pas soumise à un risque majeur*).

# PCS / DICRIM

## Engagements attendus de la commune

- Mener la démarche jusqu'à son terme dans un **délai d'un an**,
- Mettre le PCS / DICRIM à la disposition des administrés en mairie,
- **Distribuer** le DICRIM au minimum auprès des populations concernées par un risque,
- **Afficher les consignes de sécurité** dans la commune (notamment dans les établissements recevant du public),
- Faire de la sensibilisation sur les risques majeurs, notamment, lors des **réunions publiques**.

**En aucun cas, la DEAL ou l'EMIZ ou le SDIS doit conduire seul le projet ou réaliser le PCS / DICRIM en lieu et place de la commune.**

# PCS / DICRIM

## Etat des lieux :

- Convention signée
- En cours

<i>Communes disposant d'un PPR et ou PPI</i>	<i>PCS</i>	<i>DICRIM</i>
Awala Yalimapo		
Cayenne	1 (2010 projet)	
Kourou ■	1 (2017 projet)	
Macouria ■	1 (2016 projet)	
Mana ■		
Matoury ■	1 (2017 projet)	
Remire-Montjoly ■	1 (2012 projet)	
Roura		
Sinnamary	1 (2013)	1 (2013)
St Laurent du Maroni		
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>1</b>



# L'INFORMATION DE LA POPULATION

Au travers des actions

11.01.2016 11:16

# L'INFORMATION PREVENTIVE

---

Depuis l'année 2016, la DEAL a intensifié la diffusion de l'information préventive auprès de la population.

Plusieurs actions ont été menées en partenariat avec le Rectorat, l'EMIZ et/ou d'autres services :

- Auprès des scolaires,
- Auprès des professionnels,
- Auprès du grand public (salon de l'habitat, journées risques...).



# Les actions auprès des élèves

Lancement d'un concours jeunes en vue de la réalisation d'un DICRIM jeunes (collégiens et lycéens) + une affiche reprenant les risques présents sur la commune (scolaires).





# Les actions auprès des élèves

Des rencontres/formation ont eu lieu avec les élèves dans les différentes communes participantes.





# Les actions auprès des professionnels



Formation  
sur les droits  
et devoirs  
des bailleurs  
(IAL).  
Public :  
agents  
immobiliers,  
notaires, etc..

# Les actions auprès du grand public

Lors du salon de l'habitat de juin 2017, plus de 170 visiteurs ont pu visualiser leur parcelle sur la cartographie interactive sur « Géoguyane ».





# Les actions auprès du grand public

Les journées risques lancées en octobre 2016, sont aussi l'occasion de diffuser la connaissance à tout public (enfants, jeunes, adultes).



Contes à la bibliothèque Franconie



Diffusion de film sur les risques



# Les actions auprès du grand public

